

CTSD 5.11.2020

Le nouveau DASEN des Landes, M. Brevet a souhaité démarré le CTSD par une minute de silence en hommage à Samuel Paty et a rappelé son attachement incontournable à la laïcité ainsi qu'à la liberté d'expression. Il a exprimé ses regrets quant à l'annulation des 2 heures d'échange dont ont été privés les personnels lundi 2.11 mais a invoqué l'état d'urgence attentat et les contraintes du plan vigipirate. Il a ensuite tenu à saluer le dynamisme et la qualité du dialogue social dans le département et a exprimé son désir de poursuivre sur cette ligne. Il a rappelé son rôle de pilote et souhaite être à l'écoute des organisations syndicales notamment.

Protection des personnels:

Bien que ce point n'était pas à l'ordre du jour, M. le DASEN a rappelé l'existence d'un guide sur la protection juridique des personnels. Il souhaite faciliter l'accès à cette dernière. Il regrette que les personnels aient recours à des assurances privées alors que l'institution doit soutien et protection à ses agents. C'est l'autorité hiérarchique qui accorde la protection fonctionnelle. Des démarches vont être engagées afin de faciliter les plaintes déposées par les personnels d'éducation, l'objectif étant de raccourcir les délais d'enquête. Il souhaite en outre mener un travail de réflexion sur la laïcité et la liberté d'expression pour objectiver ces phénomènes. Il souhaite que les CDEN soient l'occasion de mener des échanges spécifiques de fond, en dehors de la question spécifique des moyens.

Situation sanitaire/protocole :

Le DASEN indique que des points plus précis seraient abordés en CHSCTD l'après-midi même à ce sujet (voir compte rendu sur le site du SNES-FSU LANDES).

Un certain nombre de parents contestant le port du masque, notamment dans le 1^{er} degré, le DASEN indique être sur une ligne rigide en accord avec la loi qui le prescrit.

Dans les lycées, au regard des difficultés, voire de l'impossibilité de garantir une application, même minimum du protocole, chaque établissement doit mener une réflexion en interne afin de permettre une analyse des problématiques locales. Bien que l'alternance de groupes d'alternance soit possible, le DASEN indique de fortes réserves sur la mise en place de ce dispositif afin d'éviter de creuser à nouveau les inégalités entre les élèves. Le SNES-FSU est intervenu pour rappeler l'urgence de la mise en place de demi-groupes d'alternance au regard du manque de protection sanitaire dans les lycées où la distanciation, que ce soit dans des classes bondées ou à la cantine, est impossible. Le SNES-FSU a expressément demandé la révision du calendrier des examens pour le Bac 2021 et l'allègement des programmes.

Concernant les contraintes pédagogiques imposées par le protocole, notamment en EPS, le SNEP-FSU est intervenu pour dénoncer les conditions de travail dégradées des enseignants d'EPS (vestiaires condamnés par certaines municipalités, flou au niveau de l'interprétation du protocole, accès aux installations sportives, pratiques contraintes, impossibilité de tester les nouveaux référentiels pour le BAC 2020). Le SNEP-FSU a aussi profité de sa prise de parole pour dénoncer le non remplacement d'un professeur d'EPS au collège de Mimizan.

Concernant les effets du protocole sanitaire, le taux de scolarisation à domicile augmente de manière inquiétante, notamment dans le 1^{er} degré (283 élèves en 2019 et 438 en 2020).

La FSU est intervenue pour demander qu'une réflexion de fond ait lieu sur ce phénomène et a ajouté que l'image dégradée des enseignants véhiculée par le ministre de l'EN, et les discours méprisants sur les « profs décrocheurs » ont aussi un impact dramatique sur l'opinion publique.

Le DASEN indique qu'il est important d'utiliser la presse pour valoriser l'Education Nationale et condamne les effets de communication des écoles privés hors contrat qui vantent les pédagogies Montessori et Freinet et qui en même temps « proposent des cours de claquette » pour combler le « vide » qui caractérise les pratiques dans ces écoles.

Concernant les médias, la FSU fait part de ses difficultés avec la presse locale, notamment SUD OUEST qui publie les bilans de rentrée en octobre, avec énormément d'erreurs, des déformations ou alors aucune retranscription des journées portes ouvertes dans les lycées. Le DASEN est aussi très mécontent de l'article qui a été fait à son arrivée et l'a fait savoir.

PIAL et AESH : Une enquête sur la charge de travail des coordinateurs PIAL et sur la question de la notification vont être réalisés.

La FSU est intervenue au sujet de la formation des AESH ayant pris leur fonction l'année dernière. Le DASEN a répondu qu'une formation de 30h à distance serait déployer. La FSU a aussi dénoncé le fait que certain.e.s AESH n'ont pas bénéficié de masques lors de la nouvelle livraison. La FSU est aussi intervenue sur le fait que les frais de déplacement pour des formations suivies il y a 1 ou 2 ans n'ont toujours pas été payés. Concernant ces 2 points, tout est en cours de traitement.

ULIS : Des ouvertures ont eu lieu dans le 1^{er} degré mais les divisions n'ont pas forcément été alimentées, à Tartas notamment. Cela n'a pas eu d'effet d'appel à cause de l'éloignement géographique. Il faudra trouver une forme d'accompagnement adapté pour les élèves relevant du dispositif.

Moyens collèges :

On accueille cette année 263 élèves supplémentaires pour 13 divisions supplémentaires.

La FSU est intervenue pour indiquer que le nombre d'élèves par division est stable par rapport à la rentrée de 2019 (25.26 élèves par division) mais que ces chiffres incluent les heures de marge des établissements, qui ont été utilisées, **au moins en partie**, pour ouvrir des divisions. Le DASEN a répondu que son rôle était de faire respecter l'utilisation de l'enveloppe budgétaire sur le département. Il assumera « l'ouverture dégradée de divisions à 26h » au lieu des 29h réglementaires. Le SNES-FSU est intervenu pour dénoncer ce type de pratiques, insistant sur le fait que certaines divisions n'ont été ouvertes qu'avec une dizaine d'heures, ou bien 29h pour 2 divisions. Dans les établissements, cela permet certes de maintenir des effectifs acceptables dans un contexte largement dégradé par la situation sanitaire mais cela signifie aussi le renoncement pour les disciplines aux heures d'AP et de dédoublement et donc pour les élèves la disparition de temps pédagogiques avec un accompagnement au plus près de leurs besoins. La FSU est intervenue pour dénoncer à nouveau la non comptabilisation des élèves d'ULIS dans les effectifs des classes ordinaires. Le DASEN a répondu qu'il veillerait à accorder des heures supplémentaires pour soulager les divisions qui doivent accueillir des élèves en inclusion. La FSU a aussi mis en relief le manque de transparence de l'administration qui ne souhaite pas communiquer le nombre d'heures qui accompagnent les ouvertures ou fermetures.

Concernant la baisse importante en 6^{ème} SEGPA (-35 élèves), le SNES-FSU est intervenu pour noter la fragilité des structures cette année et pour rappeler à l'administration que les nouvelles évaluations normalement accessibles par les PSY-EN et les enseignants n'étaient pas en ligne et donc difficiles d'accès. Selon l'administration, cette baisse est liée en partie à un grand nombre de refus d'orientation des parents ainsi qu'à des fluctuations démographiques, tout comme les fortes baisses d'effectifs en collège sur le secteur de Saint Martin de Seignanx et Hagetmau. La FSU est intervenue sur l'image dégradée de certaines SEGPA, notamment celle de Saint Pierre du Mont.

Moyens Lycées :

La SNES-FSU est intervenu pour dénoncer en lycée une DGH globale en baisse de 192h par rapport aux prévisions, le taux élevé d'HSA, le manque de moyens et une dégradation des conditions d'accueil des élèves. En 2^{nds}, on accueille 58 élèves de plus que l'année dernière (concentrés sur les lycées montois) mais seulement 1 division de plus à Gaston Crampe. Cette dégradation se poursuit

aussi en 1^{ère} générale et technologique. Le DASEN a pris note de ces différents éléments et mènera une réflexion sur les lycées, notamment pour Tyrosse dont tous les niveaux sont au seuil et qui subit une forte pression démographique.

Concernant les Enseignements de spécialité, le DASEN nous fait part du constat suivant : les enseignements scientifiques sont choisis en majorité mais les mathématiques subissent une érosion en Terminale. Cela serait lié à un problème de représentation (discipline inaccessible, élitiste, problématique fille/garçon). Le SNES-FSU est revenu sur la difficulté du programme de maths spé et sur la quantité intenable des notions à aborder. Le SNES-FSU a rappelé la nécessité de sécuriser les postes en mathématiques suite aux nombreuses suppressions dans les Landes l'année dernière.

Le SNES-FSU a aussi rappelé l'épuisement des collègues de collège et de lycée dont les conditions de travail sont particulièrement dégradées par la crise sanitaire et l'augmentation du temps de travail que représentent les 2HSA imposées.

BTS :

Le SNES-FSU a fait remarquer une déperdition de 17.5% entre BTS1 et 2. Beaucoup d'étudiants ne basculent pas en BTS2, notamment à Borda pour le BTS Conception produits industriels et à Gaston Crampe pour CPI et Systèmes numériques option A. Le DASEN a répondu que ces chiffres suivaient une tendance nationale. Le SNES-FSU a rappelé qu'il était important qu'un effort d'accompagnement soit fait pour ces élèves qui se tournent vers l'alternance pour des raisons financières. Le DASEN a pris note et mènera une réflexion à ce sujet.

Enfin, la FSU a terminé par rappeler son soutien aux collègues menacés de sanction pour avoir participé à des manifestations ou des actions contre la réforme du lycée. Elle a rappelé son attachement à la liberté d'expression et d'opinion et condamné les pratiques autoritaires et arbitraires de l'administration à l'encontre de ses agents.